



## Le Palmarès 2008 du conditionnement

Le Palmarès du conditionnement porte sur la qualité du conditionnement des médicaments présentés dans le "Rayon des Nouveautés" durant l'année écoulée (en 2008 : n°s 291 à 302).

### Palme du conditionnement



#### • Méthadone AP-HP° gélules Bouchara-Recordati (*méthadone*)

Pour les plaquettes unitaires prédécoupées recouvertes d'un film-sécurité, visant à limiter le risque d'ingestion accidentelle de ce dérivé morphinique mortel à faible dose chez les enfants. Pour la mise en valeur de la dénomination commune internationale (DCI) et la différenciation des dosages sur les étiquetages, visant à limiter les erreurs lors de la préparation des doses (n° 295).

#### • Miltex° solution pour application cutanée Baxter (*miltéfosine*)

Pour les garanties de sécurité tout au long des étapes de préparation des doses et de l'élimination du conditionnement en fin de traitement : présence d'un flacon sécurisé, de gants (en latex), et de deux sachets pour l'élimination mettant en valeur le caractère cytotoxique des déchets (n° 300).

Le Palmarès *Prescrire* du conditionnement vise d'abord à appeler l'attention des soignants et des patients sur les dangers que constituent certains conditionnements de médicaments.

Il vise aussi à promouvoir les exemples de qualité mis en œuvre par des firmes pharmaceutiques, au service des patients, et à encourager les autres à mieux faire.

Les conditionnements réunissant tous les critères de qualité sont distingués par une Palme.

Les conditionnements qui s'avèrent particulièrement déplorables, font l'objet d'un Carton jaune, voire d'un Carton rouge pour les plus dangereux.

**Analyse méthodique tout au long de l'année.** Tout au long de l'année, la Rédaction analyse le conditionnement des nouvelles spécialités présentées et ceux de spécialités plus anciennes qui ont été modifiées. Tous les éléments sont examinés : le conditionnement secondaire (c'est-à-dire la boîte), le conditionnement primaire (plaquette, flacon, seringue, sachet, etc.), les dispositifs permettant la préparation des doses et/ou leur administration, et bien sûr la notice.

L'analyse méthodique des conditionnements repose sur une grille standardisée. Les garanties de qualité et de sécurité de chaque conditionnement sont étudiées au regard de la balance bénéfices-risques du médicament, des patients concernés, et des conditions d'administration.

**Palmarès annuel en toute indépendance.** Les analyses sont synthétisées par une équipe spécialisée : l'Atelier conditionnement *Prescrire*. En fin d'année, le Palmarès du conditionnement est élaboré à partir des grilles d'analyses, en toute indépendance, sans l'intervention d'aucune firme ni d'un façonnier ni d'un fabricant d'articles de conditionnement (Règlement disponible sur le site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org)).

©Prescrire

### Cartons jaunes du conditionnement



#### • Actifed allergie cétirizine° comprimés McNeil Santé Grand Public (*cétirizine*)

Pour l'étiquetage ambigu de cette spécialité d'une gamme ombrelle disponible en "accès libre", rendant particulièrement difficile la lecture de la dénomination commune internationale (DCI) sur les plaquettes, source de confusions avec d'autres spécialités de la gamme (n° 296).

#### • Cymbalta° gélules Lilly (*duloxétine*)

#### • Januvia° comprimés MSD-Chibret (*sitagliptine*)

#### • Xelevia° comprimés Pierre Fabre Médicament (*sitagliptine*)

Pour l'étiquetage non unitaire très peu compréhensible, sous prétexte de multilinguisme, rendant difficile la lecture de la DCI, notamment en cas de séparation des alvéoles (n° 292 ; n° 295 ; n° 299).

#### • Maxalt° comprimés MSD-Chibret (*rizatriptan*)

Pour l'étiquetage non unitaire particulièrement peu lisible des plaquettes où la DCI n'est inscrite qu'une seule fois et en caractères réduits (n° 300).

#### • Niquitin° dispositifs transdermiques GlaxoSmithKline Santé Grand Public (*nicotine*)

#### • Testopatch° dispositifs transdermiques Pierre Fabre Médicament (*testostérone*)

Pour l'absence du nom du médicament sur la face externe de ces patches rendant difficile leur identification une fois appliqués sur la peau : source de confusions en cas d'application concomitante d'un patch similaire (n° 293 ; n° 301).

#### • Vicks adultes toux sèche miel° sirop Procter & Gamble Pharmaceuticals (*dextrométhorphane*)

Pour l'absence de dispositif doseur avec ce sirop disponible en "accès libre", conduisant les patients à utiliser une cuillère domestique, source d'erreurs de dosage (n° 299).

### Cartons rouges du conditionnement



#### • Advilcaps° capsules molles à 200 mg et Adviltab° comprimés à 400 mg Wyeth Santé Familiale (*ibuprofène*)

Pour l'information insuffisante de la notice au sujet des données en faveur d'un risque accru de fausse couche par la prise d'un AINS lors du 1<sup>er</sup> trimestre de la grossesse. Cela expose les femmes enceintes à un risque injustifié au regard des indications courantes (états fébriles et douleurs) de ces spécialités disponibles en "accès libre" (n° 301).

#### • Durogesic° dispositifs transdermiques Janssen-Cilag (*fentanyl*)

Pour la notice dont une illustration conduit à coller le patch sur la poitrine des enfants, zone qui leur est facilement accessible. Si l'enfant décolle le patch et l'ingère, cela l'expose à une surdose de *fentanyl* potentiellement mortelle (n° 292).

#### • Okimus° comprimés Biocodex (*quinine + extrait sec d'aubépine*)

Pour l'absence de bouchon-sécurité sur le flacon, qui s'ouvre facilement sur des comprimés ressemblant à des friandises au chocolat, susceptible de favoriser une ingestion massive, potentiellement mortelle pour un jeune enfant (n° 297).

#### • Valda rhume° comprimés (*paracétamol + pseudoéphédrine + vitamine C*) et Valda toux sèche sans sucre° solution buvable (*pholcodine*) GlaxoSmithKline Santé Grand Public

Pour l'étiquetage de ces deux spécialités d'une gamme ombrelle illustré d'une plante, alors qu'elles n'en contiennent pas : source de banalisation des effets indésirables cardiovasculaires graves de la *pseudoéphédrine* et neurologiques de la *pholcodine* (d'autant que la solution buvable est disponible en "accès libre") (n° 302).